

Métropole Brest Métropole © Frédéric Le Moullour



AGENCE
FRANCE
LOCALE

**FINANCER L'INVESTISSEMENT
DE NOS COLLECTIVITÉS**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

AFL . RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

EDITO

L'AGENCE FRANCE LOCALE VIENT D'ENTRER DANS SA TROISIÈME ANNÉE D'ACTIVITÉ.

Créé en 2013 à l'initiative des collectivités locales françaises qui le détiennent à 100%, le Groupe Agence France Locale compte 183 collectivités actionnaires au 31 mars 2017, parmi lesquelles des collectivités de tous types, de toutes tailles, localisées dans toutes les régions de France. Aujourd'hui l'Agence France Locale couvre près d'un tiers des besoins de ses membres et en accueille chaque semaine de nouveaux.

Que votre collectivité soit déjà membre du Groupe ou en passe de le devenir, nous espérons que ce rapport saura au mieux vous présenter l'activité et les spécificités de cette agence de financement d'un nouveau genre.

AFL . RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

SOMMAIRE

04

LE MOT DE L'AGENCE FRANCE LOCALE -
SOCIÉTÉ TERRITORIALE AUX ACTIONNAIRES

06

LE MOT DE L'AGENCE FRANCE LOCALE
AUX ACTIONNAIRES

08

LES CHIFFRES CLÉS 2016

10

L'AFL EN BREF

11

LES TEMPS FORTS DE 2016

13

FINANCEMENT ET DIGITALISATION

16

ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

17

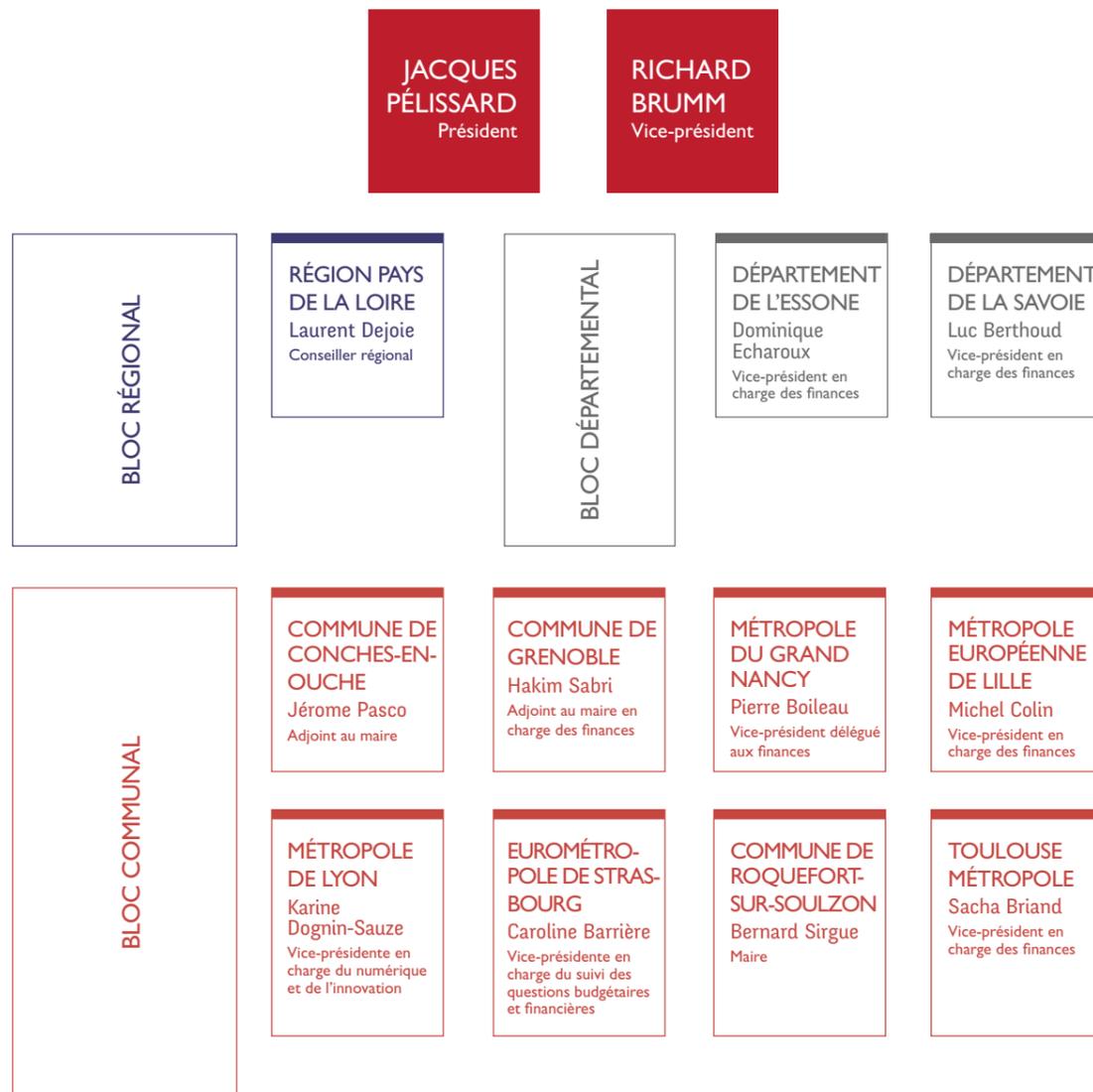
LES RÉSULTATS ANNUELS DU GROUPE AFL

20

LES COLLECTIVITÉS MEMBRES

LA SOCIÉTÉ TERRITORIALE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 22 JUIN 2017



LA DIRECTION GÉNÉRALE

OLIVIER LANDEL Directeur général	YVES MILLARDET Directeur général délégué
--	--

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir participé, en tant que président de l'Association des maires de France, à la création en 2013 du Groupe Agence France Locale, dont j'ai ensuite co-présidé le Conseil d'orientation durant trois ans, je suis heureux d'avoir été élu le 22 juin 2017 président du Conseil d'administration de l'Agence France Locale – Société Territoriale. Ce conseil, renouvelé lors de notre assemblée générale du 24 mai 2017, s'est d'ores-et-déjà mis au travail pour réfléchir aux futures orientations du Groupe, dans la continuité de la mission que lui a confiée la loi qui l'a créée en 2013.

Je suis fier de pouvoir, grâce à ce mandat, continuer à porter les intérêts des membres du Groupe AFL et ceux des collectivités locales françaises dans leur ensemble.

Jacques Péliissard

Maire de Lons-le-Saunier
Président du Conseil d'administration de l'Agence France Locale - Société Territoriale

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après un démarrage réussi, grâce à l'implication des collectivités pionnières qui ont accompagné sa phase de construction, le Groupe Agence France Locale s'apprête à réfléchir à ses développements futurs. Les renouvellements en cours nécessiteront un rôle à la fois de pédagogie et de conviction pour continuer de faire évoluer, lorsque cela sera nécessaire, le cadre juridique et réglementaire qui permettra d'amplifier le

développement de l'Agence. C'est en ce sens et pour toujours mieux servir vos intérêts que je continuerai à m'impliquer à vos côtés avec ce rôle d'interface entre les collectivités locales et les autorités nationales.

Olivier Landel

Directeur général de l'Agence France Locale - Société Territoriale

L'AGENCE FRANCE LOCALE

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 22 JUIN 2017

RICHARD BRUMM
Président

JACQUES PÉLISSARD
Vice-président

LARS ANDERSSON
Fondateur de Kommuninvest

VICTOIRE AUBRY-BERRURIER
Membre du comité exécutif d'Acade en charge des finances, du juridique et des systèmes d'information

FRANÇOIS DROUIN
Président d'ATMB

NICOLAS FOURT
Directeur général délégué d'ACOFI Gestion

MÉLANIE LAMANT
Directrice générale des services de l'établissement public territorial Plaine Commune

OLIVIER LANDEL
Délégué général de France Urbaine et directeur général de l'Agence France Locale - Société Territoriale

DANIEL LEBÈGUE
Président de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)

ROLLON MOUCHEL-BLAISOT
Directeur général de l'Association des maires de France

DOMINIQUE SCHMITT
Conseiller du président du département Alpes Maritimes et adjoint au maire de Cagnes

LE DIRECTOIRE

YVES MILLARDET
Président du directoire

ARIANE CHAZEL
Directrice des risques, de la conformité et du contrôle

THIÉBAUT JULIN
Directeur financier

PHILIPPE ROGIER
Directeur du crédit

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le 26 juillet 2013, le Parlement a autorisé les collectivités locales françaises à créer leur propre établissement de crédit, pour tenir compte des vicissitudes majeures de financement connues par les collectivités au cours des années précédentes. Financements toxiques et manque de liquidités avaient mis à mal la confiance du secteur local envers le monde financier. Le coût de la ressource que l'AFL lève et la notation dont elle bénéficie illustrent l'extrême sécurité reconnue aux collectivités locales françaises. Rappeler que l'éthique et la responsabilité sont

au cœur du projet de l'AFL n'est pas superflu. L'Agence France Locale doit se distinguer des banques par l'importance portée à ces valeurs, que ce soit par sa mission, sa gouvernance, sa gestion ou ses engagements.

Les valeurs véhiculées par ce projet d'intérêt général vont de pair avec le rôle central des collectivités locales dans notre pays : rapprocher le citoyen de la société, le servir et voir loin.

Ce cap doit être rappelé.

Richard Brumm

Vice-président de la métropole de Lyon en charge des finances
Président du Conseil de surveillance de l'Agence France Locale

LE MOT DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

De grandes réalisations ont marqué les deux dernières années. L'AFL est aujourd'hui une banque et, comme les collectivités l'ont souhaité, une banque pas comme les autres.

Les crédits à phase de mobilisation progressive et les crédits de trésorerie ont été ouverts à la commercialisation. Un premier prêt à très long terme (30 ans) a été accordé. L'image acquise en quelques mois par notre établissement de crédit le place d'emblée au niveau des meilleurs risques pour des investisseurs ; c'est l'image de nos collectivités locales qui est ainsi valorisée et appréciée à sa juste valeur.

Maintenant que la preuve a été faite de l'intérêt de l'AFL pour le monde public et de la capacité des collectivités d'assumer la gouvernance d'un tel établissement de crédit, l'heure est venue de consolider les bases que nous avons achevé de mettre en place tout en préparant la deuxième phase, qui consistera à réfléchir aux développements futurs du Groupe.

Cette consolidation et ce développement, c'est avec vous et pour vous qu'ils seront mis en place, vous qui nous faites confiance aujourd'hui et qui nous ferez confiance demain.

Yves Millardet

Président du Directoire de l'Agence France Locale

LES CHIFFRES CLÉS 2016

183

ACTIONNAIRES AU
31 MARS 2017

544 M€

PRÊTS OCTROYÉS

15 000 €

PLUS PETIT MONTANT PRÊTÉ

45 M€

PLUS GRAND MONTANT PRÊTÉ

101

CRÉDITS
LONG TERME
SIGNÉS

4%

DE PART
DE MARCHÉ

77

COLLECTIVITÉS ONT
EMPRUNTÉ AUPRÈS
DE L'AFL

25

SALARIÉS

4

LIGNES DE
TRÉSORERIE

“

C'est une agence qui est créée par les collectivités, pour les collectivités, et je crois que ça c'est vraiment l'innovation majeure. Plus on sera nombreux dans l'AFL et plus notre pouvoir d'intervention sur les marchés financiers sera à notre avantage et nous permettra d'obtenir les meilleures conditions pour continuer à financer nos investissements.

”

Caroline Barrière,

Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,
membre depuis mars 2015

L'AFL EN BREF

28% POURCENTAGE DE LA POPULATION FRANÇAISE
RÉSIDENT DANS UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
MEMBRE DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

96
LE NOMBRE D'HABITANTS
QUE COMPTE
GROSBOIS-EN-MONTAGNE
(21), LA PLUS PETITE
COLLECTIVITÉ MEMBRE DU
GROUPE AFL

3,66
EN MILLIONS, LE NOMBRE
D'HABITANTS QUE COMPTE
LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE,
COLLECTIVITÉ MEMBRE
DU GROUPE AFL AVEC LA
POPULATION LA PLUS ÉLEVÉE

“
L'objectif de l'Agence France Locale
n'est pas de générer des bénéfices
mais de faire profiter l'ensemble
des collectivités de prêts au
moindre coût. Ce fonctionnement
contribue à renforcer la solidarité
des collectivités de taille
importante vis-à-vis des petites
collectivités. L'Agence France
Locale se démarque donc par son
autonomie financière.”

Frédéric Sanchez,
Président de la Métropole Rouen Normandie.
Membre depuis 2014

183
NOMBRE DE COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ACTIONNAIRES
DE L'AGENCE FRANCE LOCALE
AU 31 MARS 2017
DONT :

- **1 région**
- **2 collectivités** à statut particulier
- **5 départements**
- **10 métropoles**
- **5 communautés** urbaines
- **13 communautés** d'agglomération
- **21 communautés** de communes
- **4 établissements** publics territoriaux
- **122 communes**

LES TEMPS FORTS DE 2016 EN 15 DATES CLÉS

JANVIER

L'adhésion des petites collectivités est facilitée. Le seuil de 3000 euros de la participation en capital est supprimé.

FÉVRIER

L'Agence France Locale devient partenaire de l'ANDAM et renforce ainsi sa participation auprès des élus locaux aux côtés des Associations départementales de Maires.

MARS

Huitième augmentation de capital pour l'Agence France Locale.

AVRIL

Adhésion de Grosbois-en-Montagne qui devient, avec 96 habitants, le plus petit actionnaire du Groupe Agence France Locale.

—
Neuvième augmentation de capital pour l'Agence France Locale.

AVRIL

L'Agence France Locale soutient la désensibilisation des dettes toxiques et accompagne la Métropole de Lyon dans une opération historique de réaménagement de sa dette.

MAI

L'Agence France Locale lance avec succès sa 2^{ème} émission obligataire benchmark à hauteur de 500 millions d'euros.

—
La première Journée de l'Agence est organisée à l'Hotel de Ville de Lyon en présence d'Estelle Grelier, secrétaire d'Etat chargée des Collectivités territoriales.

JUIN

L'Agence France Locale devient partenaire de Lendosphere, première plateforme de financement participatif pour les projets de transition énergétique.

JUILLET

Dixième augmentation de capital pour l'Agence France Locale et entrée de la 1^{ère} collectivité d'Outre-Mer.

SEPTEMBRE

L'adhésion des grandes collectivités est facilitée, prenant en compte les politiques de désendettement et permettant un aménagement du versement de la participation en capital.

OCTOBRE

Stéphane Le Ho, administrateur Territorial, devient directeur du développement de l'Agence France Locale - Société territoriale.

—
L'Agence France Locale noue un partenariat avec l'Association des Maires ruraux de France.

NOVEMBRE

Ouverture de la 1^{ère} ligne de trésorerie avec la Ville de Lannion.

DÉCEMBRE

Onzième augmentation de capital pour l'Agence France Locale.

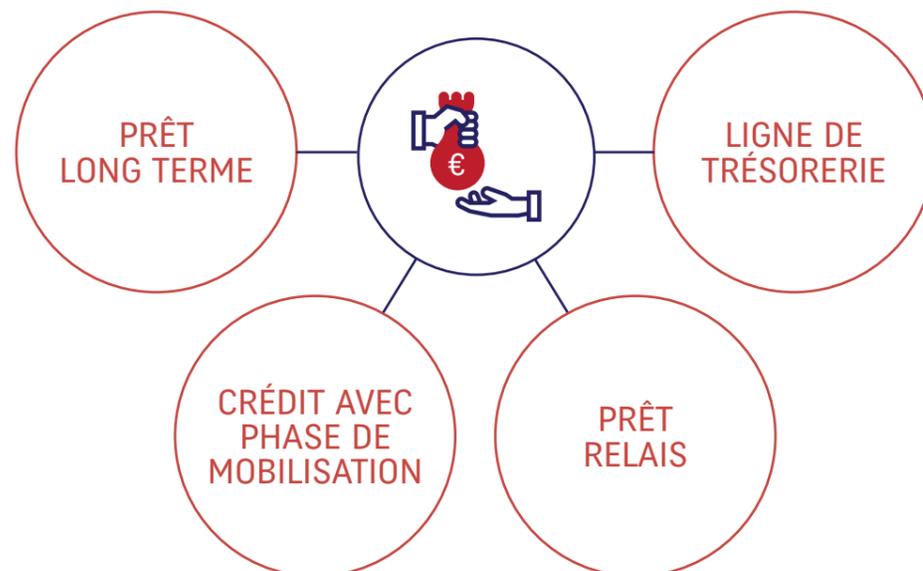


FINANCEMENT ET DIGITALISATION

UNE GAMME DE FINANCEMENT COMPLÈTE

2016 MARQUE LA FINALISATION DE L'OFFRE DE FINANCEMENT PROPOSÉE PAR L'AGENCE FRANCE LOCALE.

La gamme répond à l'ensemble des besoins de nos actionnaires tant en termes de flexibilité que de simplicité :



LA DIGITALISATION : UN ENJEU MAJEUR

LA DIGITALISATION DE NOS SERVICES ET DE NOTRE OFFRE EST AU COEUR DE NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE DEPUIS NOTRE CRÉATION.

Notre portail bancaire a été mis en service en décembre 2015, année du lancement de notre activité de financement. Ouvert à toutes les collectivités en France, il propose une information personnalisée aux collectivités non membres pour les accompagner dans les étapes de leur adhésion et permet à nos collectivités actionnaires d'avoir accès à l'ensemble de nos services et de disposer d'un outil de suivi et de gestion unique.

Dans un souci de simplification des actes et des services, ce portail est une extension directe du système d'information de l'Agence France Locale, gage d'une relation de proximité avec nos collectivités.

Seconde étape majeure de notre développement

digital, 2017 verra la mise en œuvre progressive de la signature électronique au sein de notre portail bancaire.

Et, avec les collectivités locales déjà bien avancées sur ces thématiques de dématérialisation, notamment en matière de commande publique, nous œuvrons à intégrer rapidement cette fonctionnalité dans l'ensemble du circuit digital pour finaliser le déploiement et recueillir à la fois les signatures des parties mais aussi le visa du contrôle de légalité.

Notre portail se veut flexible et évolutif et, ainsi, s'adaptera aux évolutions attendues par nos actionnaires et plus globalement par le marché du financement du secteur public local.

ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

LE GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE EN 6 POINTS

- 1 **Une mission d'intérêt général**
- 2 **La responsabilité des collectivités** locales actionnaires et garantes
- 3 **Une gestion prudente et de long terme**
- 4 **Une gouvernance marquée par une claire séparation des pouvoirs**
- 5 **Un circuit court** vers les financements de marché
- 6 **Un statut bancaire** pour une entité dotée d'un actionariat public

LES 4 ENGAGEMENTS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE



Transparent dans ses règles et ses produits



Équitable dans ses relations avec les collectivités



Simple et robuste dans la gestion



Responsable dans la société et son environnement

“

Les tensions ressenties sur le secteur bancaire, privant de fait de financement un certain nombre de projets importants, ont amené certains élus à chercher une manière de contourner ces difficultés en imaginant une réponse innovante. La création de cette agence est donc une réponse tout à fait adaptée au financement dynamique de certains projets de collectivités.

”

Stéphane Artano,
Président de la Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.
Membre depuis 2016

RÉSULTATS ANNUELS DU GROUPE AFL

Les résultats financiers pour l'exercice 2016 se traduisent par une très forte amélioration, comme en témoigne le résultat brut d'exploitation qui s'établit à -2,1 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre -10,9 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Cette amélioration est la conséquence :

- d'une poussée du produit net bancaire à 9,3 millions d'euros contre 408 mille euros au 31 décembre 2015 ; et
- d'une réduction des charges d'exploitation à 9,5 millions d'euros contre 10,1 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Deux éléments importants contribuent à la progression du produit net bancaire en 2016 :

- les revenus liés à la constitution progressive du portefeuille de crédits à hauteur de 4,7 millions d'euros ; et
- la réalisation de plus-values de cession de titres disponibles à la vente d'un montant de 4,65 millions d'euros (3 millions d'euros provenant de la cession

de titres initialement classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et 1,65 million d'euros provenant de la gestion de la réserve de liquidité).

La réduction des charges d'exploitation est principalement le fait de la baisse des charges administratives à 5,1 millions d'euros contre 6,2 millions d'euros en 2015, en raison de l'achèvement de la phase de construction initiale de l'Agence. Les charges de personnel progressent à 4,4 millions d'euros en 2016 contre 3,9 millions d'euros en 2015, en raison de l'arrivée à maturité des équipes opérationnelles et d'un effet induit par la soumission à la taxe sur les salaires.

L'exercice 2016 se solde par un résultat net négatif de -3,4 millions d'euros comparé à -7,7 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Ce chiffre comprend une charge d'impôt différé de 1,1 million d'euros, se rapportant aux déficits fiscaux antérieurement activés.

LES RÉSULTATS 2016

PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS (NORME IFRS)

	2016	2015
Titres disponibles à la vente (AFS)	357 646	459 037
Prêts et créances	892 227	383 527
Dettes représentées par un tiers	1 259 073	840 536
Fonds propres	98 518	65 198
Marge nette d'intérêt - MNI	4 705	496
Produit net bancaire - PNB	9 254	408
Charges générales d'exploitation (détail ci-dessous)	- 9 503	- 10 077
Résultat brut d'exploitation	- 2 105	- 10 894
Résultat net	- 3 352	- 7 710

En milliers d'euros

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION (NORME IFRS)

	2016	2015
Total des charges d'exploitation dont :	9 503	10 077
Charges de personnel	4 384	3 866
Charges administratives dont :	5 119	6 211
• Systèmes d'information	2 444	2 441
• Conseil	166	1 458
• Honoraires juridiques	182	539
• Location des locaux	404	188
• Fonction dépositaire	55	145
• Promotion	261	209
• Taxes	753	273
• Autres charges courantes	854	958

En milliers d'euros

COLLECTIVITÉS MEMBRES DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

Auvergne-Rhône-Alpes

Communauté d'agglomération d'Annamasse - Les Voirons Agglomération (74) Commune de Boën-sur-Lignon (42) Commune de Bourg-Argental (42) Commune de Bourgoin-Jallieu (38) Commune de Bourg-Saint-Andéol (07) Communauté d'agglomération Chambéry métropole - Cœur des Bauges (73) Commune de Chirols (07) Communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole (63) Commune de Clermont Ferrand (63) Commune de Combloux (74) Commune de Domérat (03) Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (07) Commune d'Étrembières (74) Commune de Grenoble (38) Commune de La Motte-Servolex (73) Commune de La Mulatière (69) Métropole de Lyon (69) Communauté de communes du Pays Morantais (69) Commune du Pont d'Ain (01) Commune de Pontaumur (63) Commune du Pont-de-Beauvoisin (73) Commune de Puy-Saint-Gulmier (63) Communauté de communes des Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (01) Commune de Pontaumur (63) Commune de Sainte-Euphémie (01) Commune de Saint-Jean-Bonnefonds (42) Commune de Saint-Just-d'Ardèche (07) Commune de Saint-Sauveur-en-Rue (42) Département de la Savoie (73) Commune de Teilhède (63) Commune de Thil (01) Commune d'Usson-en-Forez (42) Communauté de communes de la Vallée du Garon (69) Commune de Villeurbanne (69)

Bourgogne-Franche-Comté

Commune de Collonges-lès-Premières (21) Commune de Cressy-sur-Somme (71) Communauté urbaine Creusot Montceau (71) Communauté d'agglomération du Grand Besançon (25) Commune de Grosbois-en-Montagne (21) Commune d'Izier (21) Commune de Longvic (21) Commune de Lons-le-Saunier (39) Commune de Mâcon (71) Commune de Tart-l'Abbaye (21)

Bretagne

Commune de Brest (29) Brest métropole (29) Commune de Lannion (22) Commune de Lesneven (29) Commune Le Ferré (35) Communauté d'agglomération Morlaix communauté (29) Commune de Plouvorn (29) Commune de Plouzané (29) Commune de Saint-Avé (56)

Centre-Val de Loire

Communauté d'agglomération Blois Agglopolys (41) Commune de Gidy (45) Communauté de communes de la Plaine du Nord Loiret (41) Commune de Vendôme (41)

Corse

Commune de Monacia-d'Aullène (2A)

Grand Est

Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse (08) Commune d'Aubrives (08) Communauté de communes du Bassin de Pompey (54) Communauté d'agglomération Epinal (88) Métropole du Grand Nancy (54) Commune d'Huningue (68) Commune Les Voivres (88) Commune de Metz (57) Département de la Meuse (55) Commune de Morhange (57) Communauté de communes de Moselle et Madon (54) Communauté de communes de la Région de Guebwiller (68) Commune de Richardménil (54) Communauté de communes du Secteur d'Illfurth (68) Métropole Strasbourg Eurométropole (67) Communauté d'agglomération du Val de Fensch (57) Communauté de communes du Warndt (57) Commune de Wittenheim (68)

“ La création de l'AFL dans ce contexte, avec la baisse des dotations, est venue fort opportunément donner de l'oxygène au secteur local, avec l'entrée sur le marché d'un partenaire qui comprend mieux les enjeux et les attentes des communes et territoires. ”

Patrick Deguise,
Maire de Noyon et président de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.
Membre depuis 2014 et 2015



Communauté urbaine Creusot-Montceau © Franck Chessa

“
 Nombre de pays européens, principalement au nord de l'Europe, ont déjà développé avec succès ce type d'outil. La force du monde local largement réuni et solidaire (à travers le système des garanties mutuelles) nous permet de nous prémunir des conséquences lourdes d'une pénurie de financements pour le développement de nos territoires.
 ”

David Marti,
 Président de la communauté urbaine Creusot-Montceau,
 membre depuis mars 2014.

Hauts-de-France

Département de l'Aisne (02) Commune d'Amiens (80) Communauté d'agglomération Amiens Métropole (80) Commune d'Anzin (59) Communauté urbaine d'Arras (62) Commune d'Attiches (59) Commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes (59) Commune de Croix (59) Commune de Cysoing (59) Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral (59) Commune de Genech (59) Commune de Grandvilliers (60) Métropole Européenne de Lille (59) Commune de Noyon (60) Communauté de communes du Pays Noyonnais (60) Communauté de communes Pèvelé-Carembault (59) Commune de Plailly (60) Commune de Saint-Saulve (59) Commune de Sailly-les-Lannoy (59) Commune de Saulzoir (59) Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole (59) Commune de Waziers (59)

Île-de-France

Commune de Bernay-Vilbert (77) Commune de Bry-sur-Marne (94) Commune de Brunoy (91) Commune de Créteil (94) Département de l'Essonne (91) Établissement public territorial Est Ensemble (93) Commune de Gennevilliers (92) Commune de Gonesse (95) Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (94) Commune de Livry-Gargan (93) Commune de Montreuil (93) Commune de Nogent-sur-Marne (94) Établissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois (94) Établissement public territorial Plaine Commune (93) Commune de Saint-Brice-sous-Forêt (95) Commune de Saint-Denis (93) Communauté d'agglomération de Val Parisis (95) Commune de Vincennes (94)

Normandie

Commune d'Alençon (61) Communauté urbaine d'Alençon (61) Communauté de communes d'Amfreville la Campagne (27) Commune de Cherbourg-en-Cotentin (50) Commune de Conches-en-Ouche (27) Commune d'Évreux (27) Commune de Giberville (14) Commune de La Feuillie (76) Commune Le Thuit-de-l'Oison (27) Métropole Rouen Normandie (76) Communauté de communes du Pays de Conches (27) Commune de Saint-Pierre-des-Fleurs (27) Commune de Saint-Pierre-du-Bosguérard (27) Commune de Vernon (27)

Nouvelle-Aquitaine

Commune de Beynac-et-Cazenac (24) Commune de Bordeaux (33) Bordeaux Métropole (33) Communauté d'agglomération du Grand Périgueux (24) Communauté d'agglomération du Grand Poitiers (86) Commune de Guéthary (64) Commune Le Bouscat (33) Commune d'Oloron Sainte-Marie (64) Commune de Pau (64) Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées Agglomération (64) Commune de Peujard (33) Commune de Peyrignac (24) Commune de Saint-Martin-de-Seignanx (40) Commune de Saint-Maurin (47) Commune de Vitrac (24)

Occitanie

Communauté de communes Adour Madiran (65) Département de l'Ariège (09) Commune d'Aussonne (31) Commune de Bagnères-de-Luchon (31) Commune de Balaruc-les-Bains (34) Commune de Condom (32) Communauté de communes des Coteaux du Girou (31) Commune de Flourens (31) Commune de Pollestres (66) Communauté de communes du Pont du Gard (30) Commune de Pujo (65) Communauté de communes du Quercy Caussadais (82) Commune de Roquefort-sur-Soulzon (12) Commune de Roquemaure (30) Commune de Roquesérière (31) Communauté d'agglomération Thau Agglo (34) Toulouse Métropole (31) Commune de Vénéjan (30)

Pays de la Loire

Commune d'Ancenis (44) Commune de Beaucouzé (49) Commune d'Épieds (49) Commune de Loireauxence (44) Commune de Nantes (44) Nantes Métropole (44) Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise (72) Pays de la Loire (Région) Commune de Rezé (44) Commune de Saint-Augustin-des-Bois (49) Commune de Saint-Hilaire-de-Riez (85) Commune de Saint-Nazaire (44) Commune de Saumur (49) Commune des Sorinières (44)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Métropole d'Aix-Marseille-Provence (13) Commune de Gonfaron (83) Commune de Marseille (13) Commune de Pertuis (84) Commune de Roquebrune-sur-Argens (83)

Collectivités d'Outre-Mer

Polynésie Française (987) Saint-Pierre-et-Miquelon (97)

L'AGENCE FRANCE LOCALE FINANCE L'INVESTISSEMENT DE NOS COLLECTIVITÉS



TRANSPARENCE



SIMPLICITÉ



DIVERSIFICATION



EFFICACITÉ



SÉCURITÉ

STÉPHANE LE HO

Directeur du développement de l'Agence France Locale -
Société territoriale
04 81 11 29 37
stephane.leho@agence-france-locale.fr

LAURENCE LEYDIER

Directrice relation
Collectivités locales
04 81 11 29 37
laurence.leydier@agence-france-locale.fr



WWW.AGENCE-FRANCE-LOCALE.FR



@AGENCEFRLOCALE



AGENCE-FRANCE-LOCALE